

TRANSMETTRE VOS FICHIERS AU SM CLUB

Les Textes

- N'envoyez que les textes définitifs... les textes fortement remaniés peuvent nécessiter une re-fonte complète de la mise en page si elle est déjà effectuée !
- Vos textes doivent être envoyés sous forme de fichier traitement de texte (Word ou autre).
- Evitez l'insertion dans d'autres formats (Powerpoint, PDF, par exemple)...

Règles pour les photos numériques

- Il est primordial de savoir qu'il y a une corrélation entre la taille des photos que vous fournissez (exprimée en pixels), et la dimension à laquelle elle va pouvoir être imprimée, **sans dégradation**. C'est la **meilleure résolution** de votre appareil photo ou Smartphone qui, dans le cadre d'une impression offset, donnera le **meilleur résultat** (ne vous basez surtout pas sur ce que vous voyez à l'écran). Voici donc un tableau donnant les ratios préconisés dans le cadre de l'impression offset. Sachant qu'il est courant d'avoir des capteurs de 40 millions de pixels, merci de ne pas vous limiter à 1 million...!

Dimensions impression (en mm)	Dimensions en pixels	Résolution à utiliser avec appareil photo ou Smartphone
120 x 90	1400 x 1050	3 millions pixels
185 x 145	2185 x 1715	4 millions pixels
215 x 150	2540 x 2010	5 millions pixels
303 x 213	3700 x 2500	6 millions pixels
426 x 303	5030 x 3580	8 millions pixels

- **N'apportez pas de modifications aux photos** que vous comptez envoyer au Club pour une diffusion dans la revue. Si vous souhaitez faire des modifications pour un usage interne, pensez à conserver une version originale du fichier.
- N'utilisez pas la fonction horodatage de votre APN. Sa suppression entraîne des coûts de traitement qui peuvent être importants. Dans le même ordre, **n'incrutez pas de signature**... si vous le souhaitez votre nom sera mentionné dans le crédit photos de la revue.
- Ne transmettez pas vos photos en les incluant dans un autre format de fichier (Word, etc.) ou en les incluant dans le corps des mails. **Vous devez envoyer les fichiers JPEG bruts**, stockés dans votre appareil.

L'envoi de vos fichiers

Plusieurs possibilités pour acheminer vos fichiers vers les responsables de la revue.

- L'envoi en pièces jointes via courrier électronique, sachant que les boîtes email sont limitées (variable suivant les fournisseurs) pour la taille des envois. Un fichier de 5 Mo passe sans problème...
- Pour **l'envoi de nombreux fichiers** il faut privilégier l'utilisation d'un service de transfert, par exemple [WeTransfer](#) (service gratuit jusqu'à 2 Go en une fois).
- Une autre possibilité est d'**utiliser le Cloud** associé à votre adresse mail, exemple [Microsoft OneDrive](#) ou [Google Drive](#) ou un Cloud indépendant tel que [Dropbox](#). Un des avantages du Cloud par rapport au service de transfert est la conservation des fichiers dans le temps.

Merci d'avance de bien vouloir respecter ces consignes, notre tâche en sera grandement facilitée et la qualité de la revue ne pourra qu'en être améliorée.